



Angoulême, le 29 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 0 806 000 126 : un nouveau numéro de téléphone unique pour contacter les services de renseignements en droit du travail

- - - - -

Les numéros de téléphone locaux des services de renseignements en droit du travail des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) changent, au profit d'un numéro unique.

A compter du 4 avril 2019, les services des unités départementales de Nouvelle-Aquitaine seront joignables au 0 806 000 126 (coût d'un appel local), aux horaires habituels.

Accessibles à tous les employeurs et salariés du secteur privé, ces services ont pour vocation d'apporter des informations juridiques générales en matière de droit du travail (dispositions du code du travail, conventions collectives, jurisprudence sociale, etc.).